



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

enfants

Question écrite n° 99660

Texte de la question

Mme Françoise Imbert attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur l'allocation de soutien familial. Cette prestation est ouverte à tout enfant dont le père ou la mère se soustrait ou se trouve hors d'état de faire face à son obligation d'entretien ou au versement d'une pension alimentaire. Cette allocation est d'un faible montant (un peu plus de 80 euros par mois) et est versée pour un enfant à charge de moins de vingt ans. Aussi, elle lui demande s'il est envisagé de revoir les critères et la durée d'attribution de cette prestation ainsi que son montant.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Imbert](#)

Circonscription : Haute-Garonne (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99660

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 11 juillet 2006, page 7242